



Mairie de Villers-Canivet

12 Route de Thury-Harcourt
14420 VILLERS-CANIVET
Tél : 02.31.90.80.87
mairie.villers-canivet@wanadoo.fr

20 JAN. 2025

ARRETE ETBALISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

ARRETE N°001/2025

Le Maire de VILLERS -CANIVET,

Vu le Code Général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n° 2024-066 du 25 novembre 2024 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,

Vu l'arrêté n° 2024-003 fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 18 avril 2024,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de : adjoint technique principal 2^{ème} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
BONNE Josiane	Adjoint technique	01/08/2008

Avancement au grade de : adjoint technique principal 2^{ème} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
BONNE Josiane	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/02/2025

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

Fait à Villers-Canivet, le 16 janvier 2025
Le Maire, Jean-Louis BONNE



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
 - informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.
- Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le16/01/25....

Signature de l'agent :

J. Bonna